

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 250

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

250

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 250 22 novembre 1973
Dixième année
Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1974: 38 francs
Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

L'axe Kloten-Cointrin

Un rôle non négligeable des partis est de fournir, eux seuls, les magistrats. En fait, ils choisissent : peuple et Parlement ratifient, avec de rares manifestations d'humeur ou d'indépendance.

Les comités et les groupes ont de la sorte désigné leur homme pour les élections du Conseil fédéral. L'affaire est d'importance. Un renouvellement de 3 sur 7 représente un brassage aussi important, ou plus important, qu'un changement de ministère dans un pays à régime parlementaire. L'affaire est d'importance de surcroît, parce que chacun sent obscurément que la Suisse va aborder une période très difficile de son histoire ; les signes (hélas, il faudrait dire les symptômes) sont là : inflation, poussée de l'extrême-droite, etc.

Dans cette situation, le choix préalable des partis n'enthousiasme pas. On ne peut, ni ne veut ici, critiquer les hommes : ils seront à juger sur leurs actes, dans leurs nouvelles fonctions et, ajoutons avec impertinence, qu'on doit jusque là les mettre au bénéfice du doute.

Mais au-delà des hommes dont le choix n'est qu'un épiphénomène, on sent des phénomènes profonds qui inquiètent. Nous en relevons trois.

Le renforcement de la droite, d'abord. Le Genevois Schmitt a reçu (l'ayant sollicité) l'appui de la droite radicale, c'est-à-dire de celle qui est en osmose avec la grande industrie et les arts et métiers. Quant à M. Franzoni, sous son amabilité, il a l'air tellement malin qu'il serait étonnant qu'il ne le soit pas. Il n'a pas, à le juger sur la mine, la tête d'un homme qui dérangera les affaires suisses (dommage, d'ailleurs, que les authentiques réformistes du parti démo-chrétien n'aient pas affiché dans leur zèle légiférant des choix fédéralistes plus clairs : leur position aurait été plus forte).

Le deuxième phénomène est le poids accru des métropoles. L'axe Zurich-Genève s'impose clairement. On va de Cointrin à Kloten sans escale. Pour que cela soit, on a même vu un Starobinsky participer à l'union sacrée genevoise. A cette dynamique s'oppose la stagnation vaudoise et encore plus bernoise. Ne dit-on pas que Berne ne trouve pas de successeur à M. Gnaegi, dont on aurait pourtant imaginé qu'il n'est pas irremplaçable ? Cet affaiblissement, qui se double d'un malaise paysan, prépare de beaux jours à M. Schwarzenbach qui pourra jouer sur les tentations conservatrices de ces cantons aussi bien que sur la xénophobie des métropoles.

Devant cette situation, le parti socialiste a choisi de ne pas choisir. M. Schmid a été désigné pour les mêmes raisons qui l'ont porté à la présidence du parti : trouver une moyenne entre les diverses tendances.

Alors qu'on aurait souhaité un renouvellement qui signifie, devant les circonstances difficiles, volonté de réforme, on ne voit qu'une volonté de ne pas déranger la Suisse de la Bahnhofstrasse.

Reste le Parlement.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : A paraître : Les mémoires de Jules Humbert-Droz, tome IV ; p. 4/5 : Entre la Suisse et le Brésil, des relations commerciales de rêve ; p. 5 : Genève : Fonds privés pour les écoles publiques ; p. 6 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz — La semaine dans les kiosques alémaniques ; p. 7 : Valais : une brèche — Le Chili aujourd'hui ; p. 8 : Révision de l'assurance maladie et accidents : la guerre de 80 ans.